

# L'Option facultative Arts-plastiques

Le Lycée Albert Einstein propose l'enseignement optionnel d'arts plastiques pour toutes les classes de seconde, première et terminale générales.

L'enseignement optionnel des arts plastiques associe l'exercice d'une pratique artistique et la découverte des différentes formes d'arts. Il permet l'épanouissement de l'élève qui cherche à consolider ses connaissances et ses capacités en arts plastiques, soit par simple intérêt pour la discipline, soit parce qu'il envisage un futur professionnel en art. Dans tous les cas, le professeur est là pour accompagner les élèves.

Fondé sur la création artistique, l'enseignement optionnel d'arts plastiques met en relation les formes contemporaines avec celles léguées par l'histoire de l'art. Il couvre l'ensemble des domaines où s'inventent et se questionnent les formes : dessin, peinture, sculpture, photographie, architecture, création numérique, nouvelles attitudes des artistes, nouvelles modalités de production des images, relations avec les arts vivants...

## **Prendre l'option facultative d'arts plastiques au lycée Albert Einstein c'est :**

- S'engager dans une relation différente de l'enseignement, inhérente à une formation artistique.
- Pratiquer, expérimenter, explorer dans un esprit d'atelier, s'ouvrir à toutes les formes de création.
- Découvrir de nouvelles techniques et de nouveaux médium pour enrichir son langage plastique.
- Apprendre à donner du sens à son travail, à créer des liens entre arts et grands questionnements sociétaux d'aujourd'hui.
- Dialoguer, échanger son point de vue, argumenter autour des projets artistiques produits en classe et partager son travail avec l'ensemble de la communauté éducative.
- Rencontrer la création artistique et acquérir une culture artistique riche en visitant des expositions dans les galeries et musées, ou par le biais d'interventions d'artistes au sein même de l'établissement.
- Être encouragé aux projets individuels et collectifs.
- Être accompagné si besoin dans sa démarche de poursuite d'études dans un domaine artistique, quel qu'il soit.

## **Concrètement, l'option facultative Arts plastiques, c'est :**

- Un cursus de formation en trois ans en principe, mais il est possible d'arrêter à la fin de la seconde, et à l'inverse de commencer en première.
- 2 h par semaine en Seconde, puis 2 ou 3 h en Première et Terminale.